

CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du
19 Mars 2012*

COMPTE RENDU

Compte-rendu du 19 Mars 2012 – 20h00 –

Etaient présents : M.HUBERT Jean-Paul, MM. Alain FURON, Raymond ESNAULT, Valérie GROUHEL, adjoints, MM.JUGE Didier, DESCHOOLMEESTER Denis, BEUVIER Pascal, CABALLERO Christelle, MARAIS Jean-Claude, TORCHE Thierry, MOISE Tania, FROMONT Nathalie, JULIEN Laure, MATTE Gérard, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M. Yves BERNIER

Procuration de vote : M.Yves BERNIER à Mme Valérie GROUHEL

Il n'a pas été fait d'observation sur le précédent compte-rendu.

BUDGET COMMUNAL

Approbation du Compte Administratif 2011

Soumis au vote par M. Furon, 1^{ER} Adjoint

Votants	14
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

Approbation du Compte de Gestion 2011

Soumis au vote par M.Hubert,

Votants	15
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

Affectation des résultats de l'exercice 2011

Section d'investissement

Dépenses	270.589,62
Recettes	163.337,26
Résultat de l'exercice	- 107.252,36
Résultat de clôture de l'exercice précédent	- 93.906,60
RESULTAT DE CLOTURE	- 201.158,96
RAR Dépenses	- 406.697,00
RAR Recettes	+398.000,00
Résultat définitif	- 209.855,96

Section d'exploitation

Dépenses	644.822,81
Recettes	877.721,30
Résultat de l'exercice	232.898,49
Résultat de clôture de l'exercice précédent	357.446,46
RESULTAT DE CLOTURE	590.344,95

Affectation de la somme de

c/1068 la somme de 209.855,96€ en section d'investissement

c/002 la somme de 380.488,99€ en résultat reporté de la section de fonctionnement

Votants	15
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

Vote du taux des impôts locaux

Sur proposition de la commission communale des finances, réunie en séance du 06 mars dernier, sur 15 votants, par 14 OUI et 1 abstention, le Conseil Municipal décide l'augmentation du taux des impôts locaux de 1,5%, selon le tableau récapitulatif

Le taux des impôts locaux est ainsi fixé

Taxe Habitation	22,20%
Taxe Foncière Bâtie	24,02%
Taxe Foncière Non Bâtie	37,48%
Taxe Professionnelle	24,58%

Vote du Budget Primitif 2012

Section d'investissement

Dépenses 1.157.347€
Recettes 1.157.347€

Section d'exploitation

Dépenses 1.247.605€
Recettes 1.247.605€

Votants 15
POUR 15
CONTRE 0
ABSTENTIONS 0

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Au titre des programmes d'investissement inscrits au budget primitif 2012, le Conseil Municipal décide de solliciter les subventions en vue de financer les travaux désignés :

Travaux de voirie

Demande d'aide départementale à la voirie communale*

Salle polyvalente parking

Demande de subvention au titre du produit des amendes de police *
Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M.CLEACH, sénateur

Ecole Travaux classe 3

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de Mme KARAMANLI, députée
* les travaux ne doivent pas être commencés avant l'arrêté d'attribution de subvention

SALLE POLYVALENTE - Aménagement extérieur –

Le Conseil Municipal prend acte de la modification des emplacements de parking (77 places) a été prise en compte ainsi que l'enrobé pour les trottoirs au lieu du béton désactivé. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est attendu pour le 10 avril 2012.

VOIRIE

Chemin mitoyen avec Nuillé

Sur proposition des membres de la commission communale de la voirie, après avoir pris connaissance des pétitions des riverains du CR1 dit chemin de la Pointe, mitoyen avec la commune de Nuillé le Jalais, qui spécifient de « prendre les mesures nécessaires afin d'éviter le transit des véhicules générant une insécurité sur cette voie. La fermeture du chemin en deux tronçons pourrait aller dans ce sens »
le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'interdire l'accès de ce chemin mitoyen par la pose de 2 plots placés à mi-chemin. Ces plots seront achetés par la commune de Nuillé le Jalais et la signalisation sera mise en place par les communes respectives. (panneau sans issue)

Travaux rue des Tisserands

Sur proposition des membres de la commission communale de la voirie, après ouverture des plis, sur 5 offres reçues, le Conseil Municipal accepte de retenir l'entreprise CISSE pour un montant de travaux de 15.457,10€ TTC. (estimation DDT : 17.620€)

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES

Conformément à la circulaire du 29 juillet 2011 qui précise le maintien du montant fixé en 2011 de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales, le Conseil Municipal décide de maintenir la même somme annuelle de 119,55€ pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

INFORMATIONS

11/03/12 14:00:00

Le Conseil Municipal prend acte des courriers reçus :

- Remerciements de l'association cantine scolaire pour l'achat de produits d'entretien.
 - Remerciements de la société musicale pour la subvention 2011 et le prêt de salle lors des répétitions
 - courrier de Mme DUPUY domiciliée 2 chemin des Poplinières – demande aide financière pour halte garderie – le Conseil Municipal maintient sa position en refusant la prise en charge des frais occasionnés considérant que des demandes similaires ont déjà été formulées et que la communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois prendra en charge cette compétence au 01 mai 2012. Ce dossier relèverait du domaine de l'assistante sociale.
 - Courrier de la poste en date du 7 mars 2012 indiquant la fermeture du bureau de poste pour la semaine du 13 au 18 août 2012, les opérations postales et financières pourront s'effectuer au bureau de poste de Bouloire, le départ du courrier sera maintenu aux heures habituelles.
 - Remerciements du Comité des Fêtes pour la subvention communale 2012
 - courrier de « Terralys » donnant le programme prévisionnel d'utilisation du by-calcel, fabriqué par les papeteries du Bourray, pour la campagne d'épandage printemps 2012
 - courrier du directeur d'école qui fait part de la participation de l'école au concours des écoles fleuries et à ce titre sollicite une mise à disposition de divers matériel de jardinage, dons de graines et mise à disposition de l'agent communal en tant que « personne ressource » sur les questions de jardinage. Avis favorable du Conseil Municipal pour la mise à disposition de M.PEAN, agent communal spécialisé des espaces verts, dons de graines et plants et bêchage du jardin de l'école rue des 4-Vents –
 - Constitution du comité de pilotage « médecin »
 - * le maire, les adjoints, le médecin, le pharmacien, les infirmiers, dentiste
 - * 1 membre de la commission communale des bâtiments : M.DESCHOOLMEESTER
 - * 1 membre de la commission communale de la voirie : M. MATTE
 - * 1 membre de la commission communale culture social : M. BEUVIER
- M.HUBERT donne la parole à Mme GROUHEL qui fait part de leur rencontre avec l'ARS. Celle-ci apportera son soutien financier à un projet de type communautaire et ne pourra venir en aide financièrement sur le dossier de la commune du Breil-sur-Merize. Un autre rendez-vous est programmé jeudi 22 mars à l'ordre des médecins.
- concours des maisons fleuries : M.ESNAULT signale que la commune n'a pas été retenue au titre du classement départemental mais elle va pouvoir concourir au jury régional pour la 1^{ère} fleur en même temps que Louailles et Conlie. Le jury passera en juillet. Un dossier est à présenter et la commission fleurissement participera à sa constitution.

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal prend connaissance des dossiers présentés au titre des installations classées :

- modification d'une installation autorisée * DOSSIER FROGER-GIRARD
projet d'unité de méthanisation agricole et d'actualisation du plan d'épandage sur élevage avicole et bovin exploité au lieudit « la grande bardière » à St Michel de Chavaignes : pas d'objections du CM
- ouverture d'une enquête publique * DOSSIER SCEA L'œuf des Grands Bois FROGER
projet création élevage avicole de 201600 poules pondeuses se situant au lieudit « l'arrachée » (bordure CD 266 à proximité de Chambouillet) au Breil-sur-Merize
Avis favorable par 8 voix pour et 7 abstentions, considérant le manque de connaissance du dossier avec réserves portant sur les points suivants :
 - obligation de respecter le plan de circulation relatif aux poids lourds afin que ces véhicules empruntent bien les voies départementales par Bouloire
 - respect de l'environnement (odeurs et mouches soient limitées au maximum)
 - ne pas appauvrir la ressource en eau

DATES A RETENIR

Cérémonie Dimanche 29 Avril – SOUVENIR DES DEPORTES

- 11 h 15 : Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur au café le Pin de Sucre chez M. et Mme LEGEARD

Cérémonie du 8 MAI

- 10 h 15 : Rassemblement à la mairie, pour le défilé traditionnel accompagné de la Société Musicale et des Sapeurs-Pompiers du Breil, en présence des Anciens Combattants
- 10 h 30 : Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur au café Le Dauphin chez M. et Mme TOUCHET

COMPTE-RENDUS REUNIONS

Le Conseil Municipal prend acte des comptes-rendus du SIAEP du Jalais du 19 Janvier 2012, du

SMIRGEOMES du 27 Janvier 2012, du Conseil Communautaire du 10 Février 2012, du SIVOS en date du 12 janvier 2012. Mmes FROMONT et MOISE interpellent leurs collègues pour connaître leurs intentions suite à la dissolution du SIVOS par arrêté préfectoral relatif au Schéma Départemental de Coopération Intercommunal et envisager la création d'une autre structure en vue de financer des actions lucratives pour la réalisation d'activités pédagogiques. M.HUBERT répond qu'à ce jour le Conseil Municipal ne peut pas se prononcer à défaut de dossier écrit présenté.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

Conformément au décret n°2012-256 du 22 février 2012 portant convocation des électeurs pour l'élection du Président de la République, les électeurs sont convoqués à procéder à l'élection du Président de la République les 22 avril et 06 mai 2012. A cet effet, le Conseil Municipal organise le tour de permanence et les bureaux de vote, ainsi que pour les élections législatives qui se dérouleront les 10 et 17 juin 2012.

DIMANCHE 22 AVRIL 2012

8h - 10h	Mme JULIEN, MM.TORCHE DESCHOOLMEESTER
10h - 12h	Mme FROMONT, MM MATTE FURON
12h - 14h	Mme MOISE, MM. HUBERT BEUVIER
14h - 16h	Mmes GROUHEL CABALLERO M.BERNIER
16h - 18h	MM.ESNAULT MARAIS JUGE

Bureau de vote

Président (1)	M.HUBERT
assesseurs (3)	MM.ESNAULT BEUVIER Mme GROUHEL
secrétaire (1)	M.DESCHOOLMEESTER
scrutateurs (2)	Mme FROMONT M.JUGE

DIMANCHE 06 MAI 2012

8h - 10h	Mme FROMONT MM.TORCHE DESCHOOLMEESTER
10h - 12h	Mme GROUHEL MM.BERNIER BEUVIER
12h - 14h	Mme JULIEN MM.ESNAULT MATTE
14h - 16h	Mme CABALLERO MM.HUBERT JUGE
16h - 18h	Mme MOISE MM.FURON MARAIS

Bureau de vote

IDEM

DIMANCHE 10 JUIN 2012

8h - 10h	Mmes MOISE, JULIEN, M.TORCHE
10h - 12h	MM.FURON DESCHOOLMEESTER MATTE
12h - 14h	Mme FROMONT MM HUBERT BEUVIER
14h - 16h	Mme CABALLERO MM.ESNAULT JUGE
16h - 18h	Mme GROUHEL MM.MARAIS BERNIER

Bureau de vote

IDEM

DIMANCHE 17 JUIN 2012

8h - 10h	Mme GROUHEL, MM.BERNIER BEUVIER
10h - 12h	MM.HUBERT TORCHE MATTE
12h - 14h	Mmes FROMONT JULIEN CABALLERO
14h - 16h	MM.DESCHOOLMEESTER JUGE MARAIS
16h - 18h	Mme MOISE MM.FURON ESNAULT

Bureau de vote

IDEM

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Délégation au Maire :

Déclaration d'intention de ne pas aliéner

2012/ 0001	VENTE PETIET/MALLARD	Parcelle A 811p le pré de la lande
2012/ 0002	VENTE PILLET/TESSON	Parcelles A 676 675 29, rue Armand Charbonnier
2012/ 0003	VENTE Consorts LAFARGE/VANDEVOORDE	Parcelles A 1026 1029 7 rue des Tisserands

Séance levée à 23 heures.

Le Maire,

